

Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **06 JUN 2023****Nombre de conseillers**

- en exercice	14
- présents	13
- votants	13 + 1 pouvoir
- absents	
- exclus	

Date de convocation :

31/05/2023

Date d'affichage :

31/05/2023

Objet**7.5 DEMANDE DE SUBVENTION
ENVELOPPE SOLIDARITE**

L'an deux mille vingt-trois, le six juin à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION, Josiane DURAND, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Dominique PONTONNIER, Valérie GAUDIN

Absents : Bernadette AGOSTINI (a donné procuration à Mme EYRAUD)

Secrétaire de séance : Josiane DURAND

Mme le Maire explique qu'une subvention du Conseil Départemental dans le cadre de l'enveloppe « SOLIDARITE » peut être demandée pour l'étude de l'aménagement du centre bourg.

Le coût total de cette étude est de : 16 950 € HT

Mme le Maire demande au Conseil s'il approuve le projet et s'il l'autorise à demander une subvention sur l'enveloppe solidarité 2024.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet
- **APPROUVE** le montant du projet estimé par le maitre d'œuvre
- **AUTORISE** Mme le Maire à demander la subvention « enveloppe de solidarité 2024 »
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

La secrétaire de séance
Mme Durand Josiane



Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 12/06/2023

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
Le 07/06/ 2023
Le Maire,
Catherine EYRAUD

